



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION « DE L'EAU POUR LE SAHEL »
DU 15 DECEMBRE 2021**

Procès-verbal

Quorum et ordre du jour

Une fois de plus, compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de précaution à prendre en compte pour limiter les risques de contagion (Covid 19), ainsi que des restrictions en matière de sécurité sanitaire qui en découlent, l'assemblée générale 2021 ne peut se tenir en présentiel.

Elle se déroule donc par visio-conférence et/ou téléphone. Il est relevé à l'émargement des adhérents : 16 participants et 9 pouvoirs donnés, soit 24 adhérents au total.

Les statuts de l'association, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 18 septembre 2012, mentionnent dans son article 9 que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) ne nécessite pas de quorum.

En conséquence, l'AGO démarre à 18h30 et peut valablement délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Introduction - Contexte particulier de l'année 2021
- Intervention de Jean Bosco BAZIE Président Exécutif de l'ONG Eau Vive Internationale
- Intervention de Joseph NDIAYE Directeur de l'ONG Eau Vive Sénégal
- Rapport d'activité 2020-2021
- Rapport financier de l'exercice
- Perspectives 2022- 2023
- Résolutions * : vote du quitus - renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Introduction - Contexte particulier de l'année 2021

En propos introductif Lucien KEMKENG, Président de l'association, remercie les participants de leur présence pour cette 29^{ème} Assemblée Générale.

Il salue particulièrement la présence de :

- Jean-Bosco BAZIÉ, Directeur Général d'EAU VIVE,

Intervention de Jean Bosco BAZIE Président Exécutif de l'ONG Eau Vive Internationale

Le contexte actuel dans les pays du Sahel est lié à la crise lybienne de 2011, qui a permis une arrivée massive de djihadistes et la proliférations d'armes dans ces pays.

Il est marqué également par la forte croissance démographique de ces pays, leurs ressources limitées et la forte augmentation du nombre de jeunes désœuvrés, à la merci des vendeurs d'illusions (60 % de la population a moins de 30 ans).

Face à ce contexte, les gouvernements n'ont pas mené une politique adaptée, notamment par manque de moyens, ce qui explique que, dans tous ces pays, il y a eu des crises politiques.

Au cours des dix dernières années, les armes se sont éparpillées partout et les trafics en tous genres se sont développés, y compris le trafic d'or, avec le développement de l'orpaillage clandestin.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 s'est ajoutée à ce contexte défavorable, de même que le développement de certaines maladies endémiques (paludisme...)

Tout ceci se concrétise aujourd'hui par un climat d'insécurité qui s'amplifie au fil du temps. La région la plus touchée est la zone dite des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. D'une façon générale, les régions frontalières sont très vulnérables aux agressions djihadistes ou terroristes car la présence des frontières interdit de fait aux armées d'y intervenir. Par ailleurs on constate une aggravation des tensions entre communautés, liée aux conséquences du changement climatique et à l'augmentation de la sécheresse, qui explique notamment l'augmentation des mouvements de troupeaux de bêtes : une partie importante de la population de ces pays est nomade.

Cette insécurité croissante provoque des mouvements de population considérables : Il y a aujourd'hui plus de deux millions de personnes déplacées au Burkina Faso (sur une population de 22 millions)

Dans ce contexte dégradé, Eau Vive a reçu un mandat du Gouvernement du Burkina Faso, avec l'aide du pôle Eau de Genève et de la Banque Mondiale, visant à garantir la continuité des services à la population dans la zone des trois frontières. Cette mission est très difficile à mettre en œuvre : nous sommes ainsi parfois obligés de délocaliser certaines réunions de villages.

Les réseaux sociaux propagent des informations orientées et la population, qui cherche des coupables, y adhère facilement. Les boucs émissaires que recherche la population sont les dirigeants des pays africains concernés mais aussi de la France, qui fabrique les armes qui circulent au Sahel et qui pille ses ressources minières. Les dirigeants français devraient d'avantage écouter les peuples africains et ne pas se contenter d'entendre leurs dirigeants. Le monde riche doit accepter de partager sa richesse s'il veut éviter la guerre. La situation sécuritaire des pays du Sahel pourrait se propager vers l'Europe et nous entraîner dans un monde sans fin.

Il faut mettre le problème du développement au cœur de nos préoccupations.

▪ Intervention de Joseph NDIAYE Directeur de l'ONG Eau Vive Sénégal

Cf. document de présentation joint



Point d'avancement
du projet AEP Sadio a

▪ Rapport d'activité 2020-2021 - Perspectives 2022

Cf. document de présentation joint



PRESENTATION AG
De l'eau pour le Sahel

▪ Rapport financier de l'exercice

La Trésorière Pascale DEROBERT et le trésorier adjoint Marc BOUILLON présentent à l'AGO les éléments du rapport financier 2020 dont l'arrêté est fixé au 31 décembre 2020.

La remise des reçus fiscaux pour l'ensemble des souscripteurs sera réalisée comme chaque année.

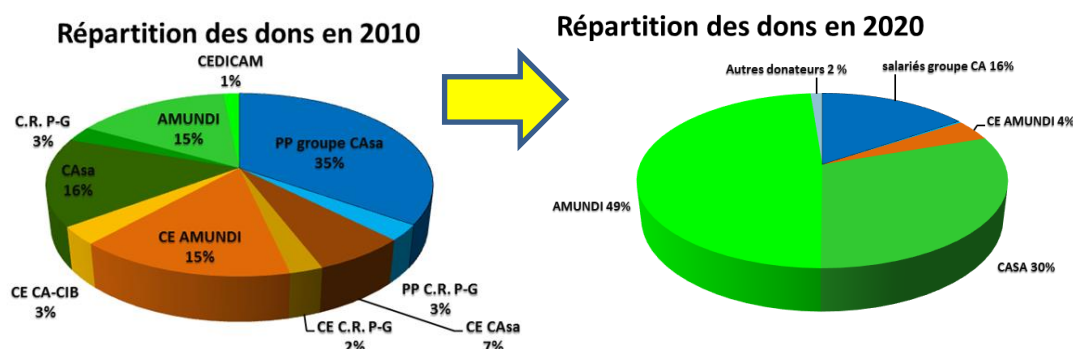
Une relance pour les dons auprès des retraités de Crédit Agricole SA (déc. 2021).

Statistiques des donateurs

Il faut noter une part des dons de nos collègues représentant 18% de notre collecte dans un contexte qui reste complexe et aussi un soutien fidèle et important de Crédit Agricole SA ainsi qu'un appui renouvelé d'AMUNDI et son CE.

Nos donateurs salariés et retraités du groupe Crédit Agricole SA (et nos amis aussi) : 47 donateurs (dont 44 adhérents) : 45 fidèles et 2 nouveaux. 24 donateurs de 2019 n'ont pas re-souscrit en 2020.

Un don moyen de 135 € en 2020, en légère diminution par rapport à 2019 (139 €). Il était de 35 € en 1993, soit 50 € en € constants.



La saisonnalité des dons est assez classique : 72% des dons ont été reçus au mois de décembre (62% en volume).

Cette répartition est tout de même différente selon l'origine des dons.

A partir de notre site www.deleapourlesahel.com et de la possibilité de payer via Pay Pal, 15 dons pour 2 126 € ont été collectés en 2020.

Comptes

De l'Eau pour le Sahel présente comme tous les ans ci-dessous un compte de résultat simplifié au 31 décembre 2020 et un état de caisse au 15 mars 2021.

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Δ 2020/2019
Recettes	41 092 €	42 580 €	40 555 €	51 380 €	37 043 €	39 986 €	-3,5%
Collecte De l'Eau pour le Sahel (EPS)	6 481 €	9 570 €	8 190 €	15 390 €	18 194 €	16 810 €	-32,3%
Dons reçus à EPS groupe Crédit Agricole SA	6 361 €	9 405 €	7 925 €	11 575 €	11 765 €	14 696 €	
Dons reçus à antenne EPS C.R. Pyrénées-Gascogne	120 €	165 €	180 €	180 €	195 €	141 €	
Animation EPS groupe CAsa	0 €	0 €	85 €	3 559 €	525 €	1 973 €	
Animation antenne EPS C.R. P.G.	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Dons Indirects (missions Sahel + frais divers)				76 €	5 709 €	0 €	
Abondement des Comités d'Entreprises	1 611 €	2 010 €	2 365 €	3 480 €	3 205 €	4 661 €	-19,9%
CE-Crédit Agricole SA	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
CE-C.R. Pyrénées-Gascogne	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	141 €	
CE-AMUNDI	1 611 €	2 010 €	2 365 €	3 480 €	3 205 €	4 520 €	
Abondement des Entreprises	33 000 €	31 000 €	30 000 €	32 510 €	15 644 €	18 515 €	+6,5%
Crédit Agricole SA & CFTC CASA	13 000 €	11 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	
C.R. de Pyrénées-Gascogne	0 €	0 €	0 €	10 €	2 439 €	3 995 €	
CA-CIB	0 €	0 €	0 €	2 500 €	0 €	0 €	
AMUNDI	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	3 205 €	4 520 €	
Dépenses	264 €	214 €	41 262 €	29 229 €	40 341 €	31 161 €	+23,4%
1-Dons à EAU VIVE	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	28 500,00 €	33 462 €	30 000 €	
2-Adhésion EAU VIVE	100 €	100 €	150 €	150 €	150 €	200 €	
3-Frais indirect Mission Sahel	0 €	0 €	986 €	0 €	5 593 €	899 €	
4-Remboursement frais	0 €	0 €	0 €	108 €	30 €	62 €	
5-Frais divers	164 €	114 €	126 €	471 €	1 106 €	0 €	

Situation de caisse à fin d'exercice 2020 :

- ☞ Comptes CA IDF : 82 665 €
- ☞ Compte CA PG : 508 €
- ☞ Le versement à EAU VIVE Sénégal a été réalisé en mai 2021 (40 000€) selon la décision du conseil d'administration De l'Eau pour le Sahel

▪ Résolutions *: vote du quitus - renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le rapport d'activité 2020 -2021, le rapport financier de l'exercice et les perspectives 2022-2023 sont soumis aux votes des adhérents présents ou représentés.

Le scrutin, effectué à mains levées (via skype), a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 16 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire donne son quitus à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé au 15 décembre 2021 de 22 membres sur les 25 membres prévus dans les statuts.

Au 1^{er} semestre 2015, nous avons enregistré la démission de :

7 administrateurs voient leur mandat arriver à échéance. Il s'agit de :

1. Jacqueline BEAUPOIL
2. Chantal EYBOULET
3. Mireille LE MAITRE
4. Marie-José LOSSOUARN
5. Dominique TINEL
6. Loïck VIGER
7. Valérie VOYNEAU

Hormis Marie-José LOSSOUARN, Loïck VIGER et Mireille LE MAITRE, les autres administrateurs ont manifesté leur souhait de voir leur mandat renouvelé.

Aucun candidat ne se présente cette année au mandat d'administrateur proposés au vote de l'AGO.

Nous renouvelons notre appel à participer de tous à hauteur de leurs disponibilités dans divers domaines (aide à la mise ne forme de la newsletter d'EPS, ...)

Au final, 4 renouvellements au mandat d'administrateur sont proposés au vote de l'AGO.

Le scrutin, effectué à la voix (mains levées) (via Skype), a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 16 voix

Les 4 candidats Jacqueline BEAUPOIL, Chantal EYBOULET, Dominique TINEL, et Valérie VOYNEAU sont réélus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale s'achève à 20h30

A Paris, le 15 décembre 2021.

Lucien KEMKENG
Président
